



HAL
open science

**PIALÈS (Piales) Jean-Jacques, né le 12 septembre 1711 à
Mur-de-Barrez (Aveyron), mort le 5 août 1789 à Paris**

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. PIALÈS (Piales) Jean-Jacques, né le 12 septembre 1711 à Mur-de-Barrez (Aveyron), mort le 5 août 1789 à Paris. Dictionnaire historique des juristes français, XIIe-XXe siècle, 2014, pp.810-811. <hal-01896695>

HAL Id: hal-01896695

<https://uca.hal.science/hal-01896695v1>

Submitted on 29 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

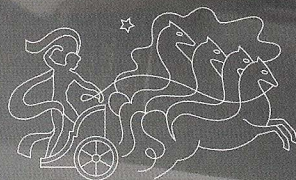


HAL Authorization

Dictionnaire historique des juristes français XII^e-XX^e siècle

Sous la direction de
Patrick Arabeyre
Jean-Louis Halpérin
Jacques Krynen

QUADRIGE



puf

**Dictionnaire historique
des juristes français
(XII^e-XX^e siècle)**

Dictionnaire historique des juristes français (XII^e-XX^e siècle)

Publié sous la direction de

Patrick Arabeyre
Jean-Louis Halpérin
Jacques Krynen

QUADRIGE



*La Mission de recherche Droit et Justice a apporté son concours financier
à la réalisation du travail de recueil et de traitement des données
qui constitue la matière de cet ouvrage ainsi qu'à son édition*

ISBN 978-2-13-060902-5
ISSN 1762-7370

Dépôt légal — 2^e édition : 2015, janvier
© Presses Universitaires de France, 2007
6, avenue Reille, 75014 Paris

PEVEREL (Peurels, Pulverel, Pulverellus) Pierre,
mort vers 1214

Chanoine de Notre-Dame de Paris, Pierre Peverel enseigne à Paris dans les premières années du XIII^e siècle. Il est abondamment cité sous le titre de *magister* dans l'important apparat au Décret «*Animal est substantia*» rédigé entre 1205 et 1210. On le retrouve également cité dans deux apparats à la *Compilatio prima* contemporains, l'un et l'autre parisiens. Il s'agit de l'apparat conservé dans le manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Omer (ms. 107) où Pierre Peverel figure dans la deuxième couche de gloses qui s'y trouve en compagnie notamment d'un certain magister A (Albericus Cornut?), et de l'apparat «*Militant siquidem patroni*» (1207-1210), conservé entre autres par le manuscrit 385 de la Bibliothèque de Troyes. Pierre Peverel y apparaît bien comme un *magister legum et canonum* plus particulièrement porté sur le droit romain, dont il n'est pas exclu qu'il l'ait enseigné indépendamment du droit canonique. Lorsqu'il est cité par ses collègues, c'est presque toujours en effet à l'occasion d'une argumentation fondée sur le droit romain. Lui-même cite Placentin* et surtout Jean Bassien qu'il qualifie une fois de «*dominus*», ce qui peut laisser penser qu'il l'a, peut-être, eu pour maître et donc qu'il avait fait une partie de ses études à Bologne. Il est possible également, mais non certain, qu'il soit l'auteur de l'*ordo* procédural «*Sapientiam affectant omnes*». Nommé à plusieurs reprises juge délégué ou arbitre par le pape Innocent III, Pierre Peverel sera élu, en 1214, au siège épiscopal d'Agde vacant depuis neuf ans ; mais il mourra presque aussitôt, sans avoir même reçu sa consécration épiscopale.

► J.-M. Carbasse, «*L'ordo iudiciorum Sapientiam affectant omnes*», dans *Confluence des droits savants et des pratiques juridiques. Actes du colloque de Montpellier (12-14 décembre 1977)*, Milan, 1979, p. 15-36 ; C. Coppens, «*The teaching of Law in the University of Paris in the first quarter of the 13th century*», *RIDC*, 10 (1999), p. 139-173 ; A. Lefebvre-Teillard, «*Magister A. Sur l'école de droit canonique parisienne au début du XIII^e siècle*», *RHDFE*, 2002, p. 401-417 ; C. Coppens, 2003 ; A. Lefebvre-Teillard, 2005.

A. LEFEBVRE-TEILLARD

PHILIPPEAUX, né le 5 mars 1756 à Ferrière
(Seine-Maritime), mort le 5 avril 1794 à Paris

Avocat au présidial du Mans après avoir résidé à Paris (où il se marie en 1783), il devient juge au tribunal de district du Mans en 1790. Il est élu député de la Sarthe à la Convention en 1792 : proche de Danton, il est envoyé en juin 1793 dans les départements du Centre-Ouest et sa responsabilité est mise en cause dans les premiers échecs des républicains face aux Vendéens. Attaqué aux Jacobins à partir de décembre 1793, il est pris dans la conspiration des Dantonistes, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire et exécuté le 16 germinal an II.

La seule œuvre doctrinale de Philippeaux est son projet de Code civil, présenté à l'Assemblée nationale en 1789 et fondé sur les principes du droit commun coutumier.

► AN, AD XVIIIIC 165 – DC (1916-1919), p. 492-493.

J.-L. HALPÉRIN

PIALÈS (Piales) Jean-Jacques, né le 12 septembre 1711 à Mur-de-Barrez (Aveyron),
mort le 5 août 1789 à Paris

Le nom de Jean-Jacques Pialès est resté méconnu, si ce n'est par un cercle étroit de spécialistes du droit de l'Ancien Régime. Seuls quelques ouvrages qui s'intéressent au jansénisme lui ont accordé un peu d'attention. Pourtant, il a laissé des archives abondantes, ainsi qu'une œuvre imprimée non négligeable. Au total, ce ne sont pas moins de 150 registres manuscrits et plusieurs milliers de ses avis circonstanciés qui nous sont parvenus. En outre, Pialès est également l'auteur de six traités [*Traité des collations et provisions des bénéfices*, 1753-1756, 8 vol. ; *Traité des provisions de la cour de Rome à titre de prévention...*, 1756, 2 vol. ; *Traité de l'expectative des gradués...*, 1757, 6 vol. ; *Traité de la dévolution, du dévolut et des vacances de plein droit*, 1757-1758, 3 vol. ; *Traité des commandes et des réserves...*, 1758, 3 vol. ; *Traité des réparations et des reconstructions des églises...*, 1762, 4 vol., nouv. éd. par Camus*, 1788, 5 vol.], soit au total 26 volumes, qui firent autorité dès leur parution. Issu d'une famille aisée du Carladez, il effectue ses humanités au

collège jésuite de Cahors avant de gagner la capitale. Vraisemblablement, Pialès a été sensibilisé assez tôt à la démarche spirituelle du jansénisme. En l'espèce, son frère aîné Jacques, formé auprès de l'évêque de Rodez, Jean-Armand de La Volve de Tourouvre (1673-1733), très proche du courant janséniste, peut avoir contribué à forger son esprit. Dès les premiers temps de son installation parisienne, il bénéficie du soutien des réseaux des « amis de la vérité ». Il est alors assisté par l'abbé Christophe Coudrette (1701-1774), l'un des principaux acteurs de l'organisation à Paris. Tout d'abord inscrit à la faculté de droit, il semble davantage attiré par la vocation ecclésiastique. Ayant reçu la tonsure en 1733, on le trouve également novice au collège des mercédaires. Néanmoins, il ne persévère pas dans cette voie. De nouveau étudiant en droit, il obtient sa licence *in utroque jure* en 1738. Dans les années qui suivent, il semble toujours hésiter entre le service de l'Église et celui du droit. En effet, il rédige un ouvrage de théologie touchant l'Immaculée Conception, paru en 1741. Dans le même temps, il fréquente les conférences de droit canonique du curé janséniste de Saint-Josse, Robert Bournisien (1672-1753). Finalement, en 1747, il devient avocat au barreau de Paris. Il se spécialise rapidement dans le droit de l'Église, tout spécialement concernant la question des bénéfices ecclésiastiques. Installé dans la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, il ne va plus quitter ce quartier, qui est l'un des bastions du jansénisme. En 1763, frappé de cécité, il est contraint d'abandonner toute œuvre éditoriale. Pour autant, ce handicap ne l'empêche pas de continuer à faire part de ses lumières à une grande foule de solliciteurs qui l'interrogent de la France entière, au point de le transformer en un véritable « oracle du clergé ». Cette aura contribue à son recrutement comme avocat auprès de la Commission des réguliers (1766-1780). Il devient alors l'un des principaux conseillers de son grand ordonnateur, Étienne-Charles de Loménie de Brienne. Son intense activité permet de pénétrer les règles du droit canonique en un temps où celui-ci fait toujours partie de la culture ordinaire. Son parcours éclaire aussi, d'un jour nouveau, les réseaux jansénistes à l'échelle du royaume. Adrien Le Paige*, Gabriel-Nicolas Maulrot* et l'abbé Claude Mey* sont de ses amis. Pour autant, l'analyse de son œuvre dévoile un

homme doté avant tout d'un grand sens professionnel. Ainsi, s'il est naturellement porté à soutenir le clergé paroissial, non seulement en matière de pratiques bénéficiales mais également vis-à-vis de la hiérarchie épiscopale, son expertise ne se limite pas à des positions riches. Il lui importe de défendre au mieux les intérêts de sa clientèle. En définitive, Pialès fait preuve de pragmatisme. Il est conscient des limites d'une adéquation systématique entre ses convictions et les règles du droit.

► AN, G8*/2633-2780 (registres de ses consultations) – Éd. Préclin, 1929 ; J.-L. Gazzaniga, « Avocats canonistes et gallicans (xvii^e-xviii^e siècles) », dans *Hommage à Romuald Szramkiewicz*, 1998, p. 109-133 ; N. Lyon-Caen, *La boîte à Perrette. Le jansénisme parisien au xviii^e siècle*, Paris, 2010 ; St. Gomis, *Jean-Jacques Pialès (1711-1789). Un avocat janséniste au siècle des Lumières*, mémoire inédit d'HDR, Université Clermont II - Blaise-Pascal, 2011, 2 vol.

S. GOMIS

PIBRAC → DU FAUR DE PIBRAC Guy

PIC Paul, né le 31 mai 1862 à Alger, mort en 1944

Né en Algérie d'un père magistrat, brillant élève de la faculté de droit de Lyon, en 1890, Paul Pic est agrégé et attaché à l'École de droit d'Alger ; il revient rapidement dans sa faculté d'origine (1891) et y enseigne la législation industrielle. Titularisé sur la chaire de droit international qu'il conserve jusqu'à sa retraite (1932), il écrit peu dans cette matière. Inséré dans la vie locale, membre du Conseil municipal (1905-1908), il préside l'office des HBM de Lyon. On lui doit de nombreux travaux sur le droit des sociétés ; cependant il est surtout connu comme celui qui rédige le premier manuel de législation industrielle et participe à la définition de cette matière nouvelle, jusqu'ici apanage des économistes. Sur chaque question, ce traité, souvent réédité, contient un solide historique, des informations comparatistes détaillées, l'état du droit et les améliorations souhaitables.

Réformiste de tendance solidariste, Paul Pic espère obtenir plus de justice sociale à la fois par l'action publique et par l'action privée. Il regrette l'individualisme du Code civil et milite pour le développement de la législation industrielle ; le développement de l'action syndicale et le dialogue entre patrons et ouvriers devraient permettre de créer un droit nouveau, né

Cet ouvrage a été composé par IGS-CP
à L'Isle-d'Espagnac (16)

Imprimé en France
par JOUVE
1, rue du Docteur Sauvé, 53100 Mayenne
décembre 2014 - N° 2178874L



JOUVE est titulaire du label imprim'vert®

Dictionnaire historique des juristes français XII^e – XX^e siècle

Les quelque 1300 juristes présentés dans ce dictionnaire sont ceux dont les « œuvres » ont le plus marqué ou reflété l'évolution du droit français. Ce sont des commentateurs du droit romain et du droit canonique, des commentateurs de coutumes, de la législation royale et des codifications, professeurs ou praticiens..., auxquels ont été joints les chanceliers et les membres des grands corps de l'État ayant le plus contribué à développer l'édifice normatif français. Pas moins de 173 juristes ont été retenus depuis la renaissance scientifique du droit au XII^e siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge. Les 716 notices consacrées aux juristes de l'époque moderne reflètent le tournant pris au XVI^e siècle, qui voit l'essor de l'humanisme juridique, l'élaboration d'un droit commun coutumier, les nouvelles théories du droit naturel. Les 449 notices de juristes contemporains illustrent le retour en force de la doctrine et de la jurisprudence dès l'époque napoléonienne, tout comme l'émancipation de nouvelles branches du droit public et privé.

Ce dictionnaire est un instrument de consultation et de travail devenu référence. Plus de 170 universitaires et chercheurs y ont collaboré, pour la plupart issus des facultés de droit, de grands établissements français ou étrangers. Chaque notice comporte une biographie, une analyse des œuvres et une orientation bibliographique. Une bibliographie générale et un index complètent l'ouvrage.

Patrick Arabeyre

Patrick Arabeyre, professeur à l'École nationale des chartes.

Jean-Louis Halpérin

Jean-Louis Halpérin, professeur à l'École normale supérieure.

Jacques Krynen

Jacques Krynen, professeur à l'université Toulouse I - Capitole.

Nouvelle édition revue et augmentée de 60 entrées.

39,50 € TTC France
ISBN 978-2-13-060902-5

www.puf.com

Illustration : © Damien Meyer / Gatty Images
Design : Philippe Apeltoig

